

# La Caisse Nationale

## D'ECONOMIE

Vol. 3 — No 12

MAI 1907

Abonnement : 25c par année

### PREVOYANCE ET SOCIALISME

Depuis des années le Parlement français discute une loi de retraites ouvrières. Votée par une chambre puis repoussée par l'autre, cette législation socialiste, heureusement pour nos cousins d'outre-mer, n'a pas encore force de loi.

Le Sénat français étudie en ce moment un projet, adopté par la Chambre des députés, qui assure aux ouvriers âgés de plus de soixante ans, et comptant trente ans de métier salarié, une pension de \$72 par an, obtenue par un versement de l'ouvrier de 2 p. c. de son salaire, par un versement égal du patron et par contribution de l'État quand le capital versé ne sera pas suffisant pour produire ce revenu annuel de \$72.

Le capital global nécessaire au fonctionnement de ce fonds de retraite est fantastique. Nous n'entreprendrons pas de l'établir.

Les lecteurs de notre *Bulletin* pourront s'en faire une idée par les chiffres suivants.

Une disposition transitoire du projet français accorde immédiate-

ment une pension de \$24 par an aux ouvriers ayant, au moment de l'application de la loi, 60 ans d'âge et 30 ans de métier.

Le projet de loi étant présenté conjointement par les Ministres des Finances et du Travail, chacun de ces ministères a fourni aux législateurs les évaluations du coût du projet. Nous les donnons ci-dessous :

	Travail	Finances
Nombre des re- traités.....	1,054,000	2,200,000
Rentes annuelles	\$25,200,000	\$52,800,000
Frais de gestion.	\$ 3,000,000	\$16,000,000

Les frais de gestion se rapportent à la totalité du projet.

Or les Prévoyants de l'Avenir administrent leurs 65 millions de capital avec une dépense annuelle de \$30,000 !

La Prévoyance libre est plus sûre et moins coûteuse que la Prévoyance socialiste.

Ce que les gouvernements socialistes cherchent sans l'avoir encore trouvé, la Société des " Prévoyants de l'Avenir " et toutes les associations mutualistes et prévoyantes qui, comme la Caisse Nationale d'Éco-